

Certificat de surface privative

Numéro de dossier : 2008-14690
Date du repérage : 26/03/2021
Durée du repérage : 00 h 45

La présente mission consiste à établir la superficie de la surface privative des biens ci-dessous désignés, afin de satisfaire aux dispositions de la loi n° 96/1107 du 18 décembre 1996 et du décret n° 97/532 du 23 mai 1997, en vue de reporter leur superficie dans un acte de vente à intervenir.

Extrait de l'Article 4-1 - La superficie de la partie privative d'un lot ou d'une fraction de lot, mentionnée à l'article 46 de la loi du 10 juillet 1965, est la superficie des planchers des locaux clos et couverts après déduction des surfaces occupées par les murs, cloisons, marches et cages d'escalier, gaines, embrasures de portes et de fenêtres. Il n'est pas tenu compte des planchers des parties des locaux d'une hauteur inférieure à 1,80 m.

Extrait Art.4-2 - Les lots ou fractions de lots d'une superficie inférieure à 8 mètres carrés ne sont pas pris en compte pour le calcul de la superficie mentionnée à l'article 4-1.

Désignation du ou des bâtiments

Localisation du ou des bâtiments :

Département : **Paris**
Adresse : **27, Rue Rambuteau**
Commune : **75004 PARIS**

Désignation du propriétaire

Désignation du client :

Nom et prénom : . **M. Jean-Michel LOPEZ**
Adresse : **9, Rue de l'Isly**
75008 PARIS

Donneur d'ordre (sur déclaration de l'intéressé)

Nom et prénom : **SCP JEZEQUEL, GRUEL et ASSOCIES**
- **Maître Yann JEZEQUEL**
Adresse : **11, Avenue Georges Pompidou**
91370 VERRIERES-LE-BUISSON

Repérage

Périmètre de repérage : **Totalité**

Désignation de l'opérateur de diagnostic

Nom et prénom : **LE GOVIC Hervé**
Raison sociale et nom de l'entreprise : **DIAG 75**
Adresse : **29, rue Salneuve**
75017 PARIS
Numéro SIRET : **52237343000035**
Désignation de la compagnie d'assurance : ... **MMA**
Numéro de police et date de validité : **114.231.812 / 31/12/2021**

Superficie privative en m² du lot

Surface Loi Carrez totale : 0,00 m² (zéro mètres carrés zéro)
Surface au sol totale : 61,75 m² (soixante et un mètres carrés soixante-quinze)

Résultat du repérage

Date du repérage : **26/03/2021**
Documents remis par le donneur d'ordre à l'opérateur de repérage :
Néant
Représentant du propriétaire (accompagnateur) :
En présence du donneur d'ordre

Tableau récapitulatif des surfaces de chaque pièce au sens Loi Carrez :

Parties de l'immeuble bâties visitées	Superficie privative au sens Carrez	Surface au sol	Justificatif (surface exclue Loi Carrez)
Pièce 1	0,00	12,73	Cave
Pièce 2	0,00	13,18	Cave
Pièce 3	0,00	12,61	Cave
Pièce 4	0,00	19,29	Cave
WC	0,00	3,94	Cave

Superficie privative en m² du lot :

Surface Loi Carrez totale : 0,00 m² (zéro mètres carrés zéro)
Surface au sol totale : 61,75 m² (soixante et un mètres carrés soixante-quinze)

F. autre élément constitutif non pris en compte pour le calcul de la surface privative :

Néant

La présente attestation ne préjuge nullement de la situation juridique des locaux mesurés.

N'ayant pas eu accès au règlement de copropriété auquel sont rattachés les dits locaux, DIAG 75 ignore si la surface mesurée correspond à celle des parties privatives d'un lot de copropriété telle qu'elle est définie par la Loi n°96-1107 du 18 décembre 1996 et par le décret n°97.532 du 23 mai 1997.

En conséquence, La surface mesurée correspond à la surface privative présentée par le demandeur.

Fait à **PARIS**, le **26/03/2021**

Par : **LE GOVIC Hervé**



DIAG 75
29, rue Salneuve 75017 PARIS
Tél : 01 42 54 18 64 - Fax : 01 57 38 30 49
Email : info@diag-75.com

Aucun schéma de repérage n'a été joint à ce rapport.